



Dossier : les finances communales



Éditorial



Chers Tonnacquoises et Tonnacquois,

La vie commence doucement à reprendre ses droits malgré un très lourd bilan humain, mais attention, le virus de la Covid-19 est toujours présent, accompagné de sa cohorte de variants, tous aussi dangereux.

Avec le retour du beau temps, le bout du tunnel n'est jamais paru aussi proche. La prudence reste de mise, tant sur le plan sanitaire qu'économique. Je veux remercier ici, une fois de plus, les personnels soignants dans les hôpitaux, les centres de vaccination et sur le terrain. Ils sont l'honneur de notre pays.

À la lecture de notre nouveau bulletin, vous pourrez vous rendre compte que malgré la situation sanitaire, les équipes sont au travail pour que Tonnac avance.

Le club house du Tennis attendu depuis de nombreuses années, est terminé pour la plus grande satisfaction des membres du Club.

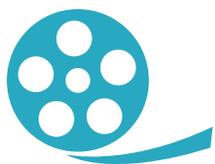
Nous avons ouvert « le chantier du mandat » avec le lancement de la rénovation de notre pont suspendu. Un chantier colossal mais indispensable vu l'état sanitaire de l'ouvrage qui sans rénovation, nous aurait obligé à prendre des décisions irréversibles allant jusqu'à sa fermeture... Mais Tonnac-Charente sans son emblématique Pont ne serait plus Tonnac !

Comptant sur l'accompagnement financier de tous nos partenaires institutionnels en raison du classement Monument Historique de notre Pont, et qu'il soit dans l'emprise du périmètre « Grand site de France », nous serons comme à notre habitude, très vigilants sur nos engagements comptables. Les finances communales ne devraient pas s'en trouver dégradées.

Je vous souhaite un très bel été, malheureusement sans « Tonnac Fête sa Charente » car les conditions sanitaires et leurs contraintes ne nous permettent pas d'organiser cette magnifique manifestation populaire. Vous pourrez néanmoins continuer de profiter de notre « jeune » Marché du dimanche matin que vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter. La quinzaine de commerçants (aux côtés de ceux du centre-ville qui font notre quotidien) et les quelques bouquinistes nous rappellent qu'en ces temps difficiles, bien nourrir son corps et son esprit sont des vertus cardinales.

Bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance de pouvoir en bénéficier.

Bien à vous, votre maire,
Éric AUTHIAT



Visite de la ville par le Préfet de la Charente-Maritime



Démonstration de véhicules anciens
CRAMT



Remise des médailles du travail
aux agents de la Ville



Journée d'observation des cigognes
avec la LPO



Rencontre avec les habitants de la rue Tarif



CLUB HOUSE TENNIS

À l'occasion de l'Assemblée Générale du Tennis Club Tonnacquois en septembre dernier, le Maire et ses adjoints aux sports et travaux s'étaient engagés à ce que les travaux du tout nouveau club-house démarrent enfin et se terminent au moment des premiers échanges à Roland-Garros. Et bien c'est fait ! Les délais ont été respectés et la réception des travaux s'est effectuée le 31 mai 2021. Une grande salle va permettre de suivre des matchs à la fois sur les cours extérieurs et intérieurs. En effet, une ouverture faite sur la paroi du cours couvert donne la possibilité de suivre un match sans gêner les joueurs. Les grandes baies vitrées permettent d'assister aux matchs qui se déroulent en extérieur. Le club va disposer d'une partie sanitaire avec WC et douches. Un bureau et un coin cuisine complètent cette construction pour la partie intérieure. En extérieur, une plate forme se positionne juste derrière le club house afin de permettre aux jeunes de s'exercer sur un mur de frappe qui se dresse en fond de terrain. Le coût de cette belle construction s'élève à 266 000 €.

Le club participera à l'emménagement intérieur (après validation de la mairie) et par une aide financière de 20 000 €. La fédération de Tennis devrait octroyer une subvention de 10 000 €. Les adhérents du club vont pouvoir bénéficier d'un bel espace pour partager des bons moments conviviaux.



Balle neuve !





TRAVAUX DE VOIRIE

Petit à petit, la commune poursuit la rénovation de ses voiries et quartiers d'habitation.

En 2021, trois secteurs sont concernés par des chantiers importants :

- * Le quartier des rues Hugo / Camus / Zola, avec une restructuration complète des cheminements (piétons / véhicules), la canalisation de la vitesse et l'instauration d'un sens de stationnement dans le secteur
- * Le chantier des rues Fonsèche et de Lattre de Tassigny (porté par le Département de la Charente-Maritime) sera finalisé à la mi-juillet. La commune participe aux financements de ces travaux à hauteur de 60 % du coût total de l'opération (environ 1 200 000 €)
- * Rue de la Commanderie (Près du Lavoir) : Reprise des accès autour de ce patrimoine local

La commission voirie se projette déjà sur d'autres zones d'intervention pour les années à venir : rue Tarif, secteur de Champservé, secteur des écoles Plaisance et collège, rue de la Croix Biron...

D'autres projets de quartiers ou de rues sont travaillés en lien avec des demandes des habitants : Aménagements de lutte contre la vitesse, mise en place de zones de stationnement, renforcement de la signalétique...

À noter également que de nombreux axes ont été impactés par des travaux d'EAU 17 concernant la reprise de réseaux (canalisations) et la création de nouveaux branchements d'eau ou d'assainissement : Rues Ferry / Croix Biron / Merles / Charre / Moulins / de la Somme... Ces travaux visent à améliorer et conforter la gestion de l'eau potable de qualité et le traitement des eaux usées en lien avec le code de l'environnement.



LA GRANDE ENQUÊTE AFFAIRE À SUIVRE !

La Ville de Tonnay-Charente a lancé une enquête auprès de la population sur son ressenti dans son quotidien à Tonnay-Charente. Réalisée à cheval entre décembre 2020 et février 2021, elle a recueilli un écho très favorable de la part des habitants. En effet, les retours à la fois papier ou numérique du questionnaire ont permis de recueillir 818 réponses. Cet échantillon représentatif va permettre à la commune de mieux connaître le profil de sa population et recueillir son point de vue sur des domaines divers comme les écoles, les loisirs, les services, les commerces, les déplacements, etc.



Un dossier faisant la synthèse de ces différents sujets sera prochainement édité et diffusé sous différentes formes. Et en premier lieu, au plus de 300 personnes qui ont laissé leurs coordonnées et que nous remercions. Nous ne vous oublions pas !

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ÉDITION 2021



Comme chaque année, une journée permet à la cinquantaine d'associations tonnacquoises de vous rencontrer pour présenter leurs activités. Vous pourrez y trouver tous les domaines qui pourraient vous intéresser : en premier lieu le sport (environ la moitié des associations), les loisirs, les activités culturelles, sociales...

C'est également l'occasion pour les adhérents de retrouver leurs clubs préférés après la pause estivale et de préparer la rentrée.

La journée des associations se déroulera le samedi 11 septembre 2021 en continu de 10h à 18h30 sur les quais de Charente (quai de La Libération).

Nous vous attendons !

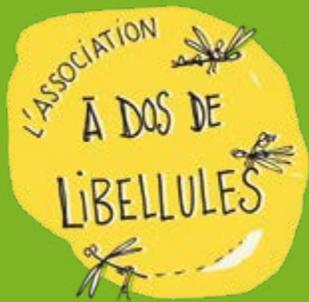
TONNAY FÊTE SA CHARENTE

La Ville de Tonnay-Charente et ses organisateurs ont le regret de reporter à nouveau l'édition 2021 de Tonnay fête sa Charente, après l'annulation de 2020.

En effet, même si nous sommes dans une période d'un retour progressif à une vie sociale plus ou moins normale, les règles sanitaires imposées pour les manifestations importantes en plein air rendent encore difficile l'organisation de notre évènement populaire annuel.

Pour ce type de manifestation, à l'heure de l'édition de ce bulletin, il est imposé : un espace minimum (4 m²) pour chaque participant, en cas de concert obligation de places assises, un pass sanitaire obligatoire maintenu.

Tout ceci est incompatible avec l'esprit que nous voulons donner à cette belle rencontre qui se veut ouverte à tous, être un moment convivial et inoubliable pour les tonnacquois(es).



À DOS DE LIBELLULES DÉCOUVRIR LA NATURE POUR LES ENFANTS

Une nouvelle association est présente à Tonnay-Charente depuis septembre 2020. C'est une association qui existe depuis 4 ans, membre de la Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN), installée également à Ballon et dont l'objectif principal est la découverte de la nature à travers des jeux, des promenades et des créations, le plus souvent dehors. Marie Flavigny et Natacha Denquin vous proposent une gamme d'animations à la découverte de la nature pour les petits mais également pour leurs parents. L'association est présente dans plusieurs manifestations (fête de la Nature, projet Grand Site du marais de Brouage) et collabore avec plusieurs acteurs locaux (CARO, CAP Centre Social, IMPRO, Tonnay-Ciné, les écoles de la ville).

Pendant la période scolaire, un club nature accueille les enfants qui participent à différents ateliers de découverte du milieu naturel. Actuellement le club compte 8 enfants de 5 à 10 ans et est ouvert de 14h30 à 17h00.

Durant la période estivale, soit de juillet à septembre, un stage nature est organisé à la découverte de la faune et de la flore qui nous entourent, expérience réalisée à vélo sur plusieurs demi-journées associant jeux, défis et observations dans la nature. Un stage est d'ailleurs organisé du 20 au 22 juillet, ouvert aux 10-14 ans.

Les projets futurs pour l'année sont nombreux : une mini-expédition avec bivouac durant une nuit sous les étoiles en septembre, la nuit de la chauve-souris le 18 septembre avec une projection de film l'après-midi, la participation au festival Écran Vert (22 septembre), l'organisation de cafés de la biodiversité avec des tartinades à partir de cueillettes sur place...

N'hésitez pas à venir rencontrer Marie et Natacha qui sont installées dans l'ancien local des éclaireurs, en contrebas de la rue de la Jehannière, en co-partage avec d'autres associations tonnacoises. Dans ce lieu bucolique, on y découvre une quantité de matériel pédagogique, une bibliothèque dédiée à la nature et même du matériel à prêter pour observer et mener votre propre enquête sur les animaux et les plantes qui vous entourent.

Une modeste adhésion de 15 € par famille (quel qu'en soit le nombre) permet de bénéficier des trois rendez-vous conviviaux dans l'année et de la gratuité de certaines animations.

adosdelibellule@hotmail.com



GRANDE FOIRE AUX LIVRES ET VIEUX PAPIERS (1^{ÈRE} ÉDITION)

Le marché du dimanche accueille tous les matins des bouquinistes. Devant l'accueil bienveillant des tonnacois, ces derniers regroupés au sein de l'association Livre et Vous (Saint-Savinien) proposent d'organiser une grande foire annuelle à Tonnay-Charente.

Elle se tiendra le dimanche 18 juillet toute la journée dans le prolongement du marché dominical habituel sur les quais. Elle regroupera une trentaine de professionnels et sera également ouverte aux particuliers résidents à Tonnay-Charente.

Vous pourrez y trouver des livres, vieux papiers, affiches, cartes postales, disques vinyles.

Il est prévu également une offre de restauration et de boissons pour accompagner la manifestation.



LES 8, 9 ET 10 OCTOBRE
2021

Le Festival des Aventuriers

FÊTERA SES 10 ANS !

Pendant plusieurs années, Annie et Stéphane Marais ont tourné autour de la planète avec leurs trois enfants. Souvent invités dans des festivals de voyages pour raconter leurs péripéties, ils ont décidé de passer de l'autre côté de la barrière en créant, à leur tour, un événement autour de l'aventure.

Le Festival des Aventuriers, organisé par leur association Trois Enfants Autour du Monde, permet à des conférenciers de présenter leurs films et de partager leurs émotions avec le public. Depuis 10 ans, le festival a fidélisé un auditoire venu des quatre coins de la France. De plus en plus nombreux, les festivaliers démontrent par leur présence répétée la qualité et la convivialité de l'évènement.

Convivialité car les spectateurs ont tout le loisir d'échanger avec les intervenants et de s'attabler avec eux lors des repas. Qualité des films projetés et des interventions passionnées.

Femme ou homme, jeune ou moins jeune, débutants ou vieux baroudeurs, les invités ont tous une belle histoire à offrir.

Pour célébrer cet anniversaire, le festival proposera une programmation exceptionnelle complétée par une soirée supplémentaire.

Le vendredi 8 au soir, la famille Poussin présentera « Mada Trek », sa dernière grande expédition (4 années à sillonner Madagascar avec une charrette à zébus).

Puis, le week-end se déclinera en six modules de deux films. Comme chaque année, il célébrera le plaisir de parcourir le monde avec les venues de Sophie Planque (les Amériques à vélo), d'Eliott Schonfeld (seul en Amazonie), le plus jeune grand voyageur à rejoindre la Société des explorateurs français, du musicien Mathieu Des Longchamps (retour à Panama), du carnetiste Jérémie Bonamant-Téboul (Mauritanie) et de bien d'autres aventuriers. Ils auront tous un stand pour répondre aux questions personnelles, donner des informations pratiques sur leurs destinations et dédicacer leurs ouvrages.

Alors, venez, seul, accompagné, en famille, participer aux projections de leurs films, les rencontrer, échanger et rêver devant leurs extraordinaires voyages réalisés à travers le monde à pied, à vélo, à cheval, à moto, en voiture...



La famille **POUSSIN**
présente

Mada trek

Vendredi 8 octobre 2021

Tonnay-Charente

(20h Salle des fêtes)

Lieu : salle des fêtes de Tonnay-Charente

Entrée : 3€ par module

Pour en savoir plus et découvrir le programme complet :

- www.periple.org
- <https://www.facebook.com/Le-Festival-des-Aventuriers-à-tonnay-charente>
- tél : 05 16 84 08 54 ou 06 11 58 50 45 ou 06 19 73 02 99
- Email : maraise@sfr.fr

JEUDIS Ô QUAIS 2021

L'édition 2021 des Jeudis Ô Quais reprend sur les quais. L'entrée est gratuite pour toutes les différentes animations. La jauge est limitée et les réservations conseillées.

[contact : animations@tonnay-charente.fr]

Restauration sur place.

Jeudi 08 juillet de 19h30 à 21h / Concert électro

> Rendez-vous Electro / DJ set avec l'Electro School

En partenariat avec le festival StéréoParc et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.



Jeudi 22 juillet de 19h30 à 21h / Concert Blues

> Pick Me Up / Vicious Steel

Cyril Maguy joue sa musique blues rythmée en one man band à l'arrière de son pick-up et c'est son moyen de locomotion. Il va de ville en ville ou de village en village comme un troubadour des temps modernes ! Scène originale pour les plus jeunes, madeleine de Proust pour les plus anciens, le Pick Me Up est un spectacle pour tous !

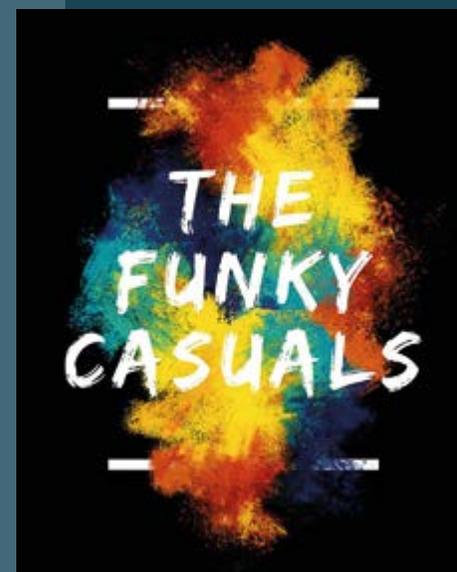


Jeudi 05 août de 19h30 à 21h / Concert Soul Pop

> The Funky Casuals

Lorsque quatre musiciens professionnels mordus par les musiques Funk/Soul/Rock/Blues/Disco, des années 80 à nos jours, se rencontrent... Ça fait des étincelles et ça donne « The Funky Casuals ».

« The Funky Casuals » est un projet conçu pour unir, enthousiasmer et enivrer le public autour de tubes « groovy » internationaux absolument incontournables. Avec son énergie solaire et l'énorme expérience de ses musiciens, ce groupe guide vos jambes malgré elles sur les pas de Stevie Wonder, Michael Jackson, Prince, James Brown, Aretha Franklin, The Police, Sting, Earth wind & fire, Kool & The gang, Jamiroquai, Bruno Mars, les Ritas Mitsouko et encore tellement d'autres...



Jeudi 19 août de 22h30 à minuit / Cinéma plein-air

> Jumanji : Next level

L'équipe est de retour mais le jeu a changé. Alors qu'ils retournent dans Jumanji pour secourir l'un des leurs, ils découvrent un monde totalement inattendu. Des déserts arides aux montagnes enneigées, les joueurs vont devoir braver des espaces inconnus et inexplorés, afin de sortir du jeu le plus dangereux du monde.

Pour une application rigoureuse des consignes sanitaires, l'organisateur fournit les chaises pour les spectateurs. Le public n'est pas autorisé à apporter sa chaise ou fauteuil.
ENSEMBLE, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES.



PORTRAIT D'UN ÉLU TONNACQUOIS, VICE-PRÉSIDENT À LA CARO

La CARO (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan) regroupe 25 communes couvrant un territoire concerné à la fois par le littoral, la basse vallée de la Charente et de grandes étendues de marais. La commune de Tonnay-Charente est représentée au sein de cette intercommunalité par 6 conseillers communautaires : Éric Authiat (maire), Françoise Azaïs, Sébastien Bourbigot, Anne Le cren, Philippe Marais, Véronique Rainjonneau. La CARO a compétence dans de nombreux domaines : économique, transport, culturel (réseau médiathèques), nautisme ...

Entretien avec Sébastien Bourbigot

Q : Sébastien Bourbigot, vous êtes adjoint-au-maire de Tonnay-Charente en charge des finances, des affaires économiques et du tourisme ainsi que du budget participatif. Vous êtes également vice-Président à la CARO. Quelles sont vos missions au sein de cette intercommunalité ?

SB : Je suis en charge des dossiers concernant le tourisme et la mobilité douce. Pour ce dernier point qui concerne les mobilités sur le territoire rochefortais, ma mission est partagée avec mon collègue, Thierry Lesauvage. Ce dernier a en charge les transports dans leur globalité et particulièrement le réseau R'bus. Pour ma part, je dois m'occuper de la mise en place et du suivi des pistes cyclables (liaisons douces) que ce soit des circuits locaux ou des grands circuits comme la Vélodyssee ou la Flow Vélo, ceci à l'échelle du territoire rochefortais. Il faut signaler que ces deux parcours nationaux traversent la ville de Tonnay-Charente. La CARO vient d'ailleurs de recruter un nouvel agent, Claire BOURDAIS, pour s'occuper des projets vélo sur notre territoire.

Q : Pour revenir au Tourisme qui est une mission importante au sein d'un département particulièrement touristique, vous êtes également Président de l'Office de Tourisme Rochefort Océan.

SB : En effet, j'ai été élu Président en septembre 2020. On peut dire que cette année est un tournant pour l'office qui compte 21 emplois permanents et 15 saisonniers pour un budget de 2 365 000 €. Une nouvelle directrice, Virginie RIVAIN, est arrivée à Rochefort le 1^{er} février dernier. La crise sanitaire a durement affecté les recettes de l'OTRO avec une très forte baisse du service réceptif qui s'occupe des groupes. Néanmoins, les aides de l'État, le maintien de la subvention de la CARO et les mesures mises en place ont permis de limiter l'impact et la structure a fini l'année 2020 avec un excédent de fonctionnement de 71 000 €.

Q : Quelles sont les nouvelles orientations de l'OTRO pour soutenir le tourisme dans le Pays Rochefortais ?

SB : De nouveaux projets sont en cours. Il s'agit bien entendu d'améliorer l'accueil avec la rénovation du bureau d'informations de Rochefort et la construction d'un nouveau bâtiment à Fouras mais également de renforcer le contact avec les habitants et les touristes par des accueils en mobilité qui permettront de mieux couvrir le territoire. Il s'agira d'être présent là où se trouvent les populations (habitants de la CARO et touristes), particulièrement au moment des grandes manifestations du territoire. Pour répondre à ce besoin, il est prévu l'acquisition d'un véhicule.

Un nouveau poste a été créé pour développer cet accueil en mobilité et accompagner les prestataires touristiques vers une gestion environnementale de leurs structures, notamment dans le cadre de l'obtention du label Grand Site de France depuis 2 juillet 2021

Q : Quels sont les grands projets de la CARO pour lesquels vous allez être impliqué au cours de l'actuel mandat ?

SB : Les grands chantiers futurs concernant la valorisation du territoire sont multiples. Tout d'abord, il s'agit de mettre en valeur un emblème du territoire, le pont Transbordeur, suite à sa récente restauration. Le patrimoine industriel peut être un atout du tourisme local et le pont suspendu de Tonnay-Charente peut participer à cette valorisation.

L'extension en cours du golf de Saint-Laurent-de-la-Prée (de 9 à 18 trous) complète l'offre de service loisir du territoire et ce dernier sera complété dans les années à venir par une résidence hôtelière implantée sur le site.

Le territoire rochefortais a obtenu récemment le label Grand Site de France. Il est prévu que cette reconnaissance de qualité territoriale soit étendue à un paysage voisin de la CARO, le marais de Brouage. Une entente a été signée entre la CARO et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes pour valoriser ce nouveau territoire marqué par cette grande étendue d'anciens marais salants et qui pourrait être traversée par de nouvelles liaisons douces. Afin de développer cet éco-tourisme d'avenir, j'ai été nommé, avec le maire de Bourcefranc-le-Chapus, élu référent vélo pour ce territoire qui relie Rochefort à Marennes en passant par Brouage.

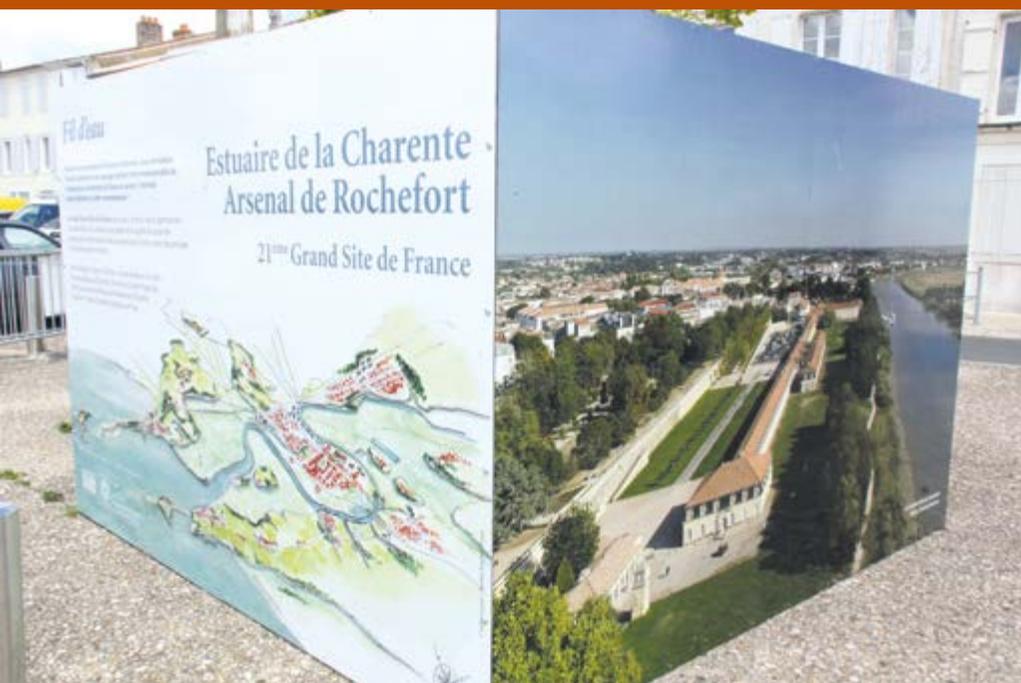
Q : Et l'Arsenal des Mers ?

SB : Je participe au suivi de ce beau projet de valorisation de l'ancien arsenal royal avec le Président de la CARO, Hervé Blanché et Alain Burnet, vice-président. Nous travaillons sur ce sujet en étroite collaboration avec le Département et la Région Nouvelle-Aquitaine qui nous apporte des cofinancements très importants (5 millions d'euros chacun). Nous attendons avec impatience l'ouverture prochaine du parcours lumière Océana Lumina.

Q : Et pour Tonnay-Charente ?

SB : La commune a bénéficié récemment de la création de deux consignes vélo qui complètent l'offre touristique de l'ancien camping des Capucins, actuellement occupé par une aire de camping-car assez appréciée au regard de sa fréquentation. Notre commune a la chance d'être traversée par une des véloroutes les plus fréquentées en France et en Europe, la Vélodyssee, mais aussi par la Flow Vélo, toute nouvelle véloroute, de plus en plus prisée des amateurs de cyclotourisme.

Il faut savoir également que tout porteur de projet touristique sur la commune pourra bénéficier de système de soutien et d'accompagnement de la part de la CARO. <https://www.agglo-rochefortocean.fr/porteurs-de-projets>





Les Finances communales

L'année 2021 sera marquée par le financement de projets importants pour notre commune :

- le début de la rénovation du pont suspendu (Étude de diagnostic, études de sols, premiers travaux de confortements d'urgence),
- le chantier de la maison de santé pluridisciplinaire (dépôt du permis de construire en cours d'année),
- la construction du club house du tennis,
- de nombreux investissements dans les écoles (réfection des ouvertures, informatique...)
- et des projets de voirie d'importance comme le programme autour de la rue de Fonsèche (sous maîtrise d'ouvrage du département) mais aussi les rues Hugo, Camus et Zola.

Le financement de ces projets structurants pour notre commune est réalisable grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement sur les dernières années, un autofinancement conséquent (1 700 000 €), une forte capacité d'emprunt due à notre faible endettement et des cofinancements importants de la part de nos partenaires (État, Europe, Région, Département, CARO).

Le budget 2021 a été construit en intégrant un maintien des taux de fiscalité locale, sauf pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties qui verra son taux passer de 19,48 à 20,48.

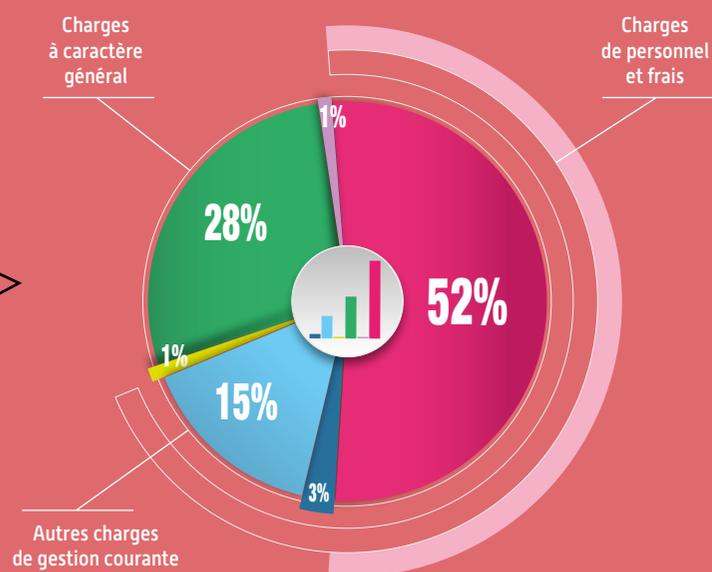
Cette évolution permettra de faire face aux investissements importants que devra supporter la commune dans les années à venir avec la poursuite de la rénovation du pont suspendu qui va s'étaler sur plusieurs années mais aussi la création d'une desserte portuaire qui sera réalisée par le département permettant de réduire considérablement la circulation des camions sur les quais et aux abords des écoles.

Malgré cette évolution de la fiscalité, Tonnay-Charente reste une des communes de plus de 5000 habitants ayant un des taux de taxe foncière parmi les plus bas.



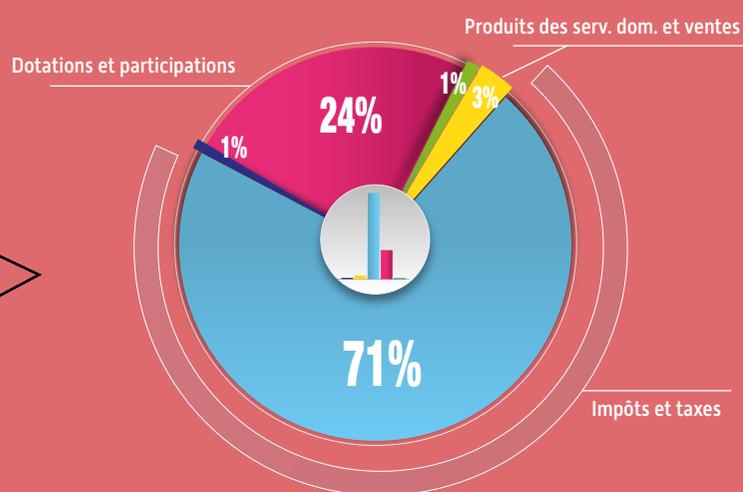
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

Charges à caractère général	1 859 800 €	28 %
Charges de personnel et frais	3 434 720 €	52 %
Atténuation de produits	205 000 €	3 %
Autres charges de gestion courante	954 516 €	15 %
Charges financières	75 368 €	1 %
Charges exceptionnelles	41 645 €	1 %



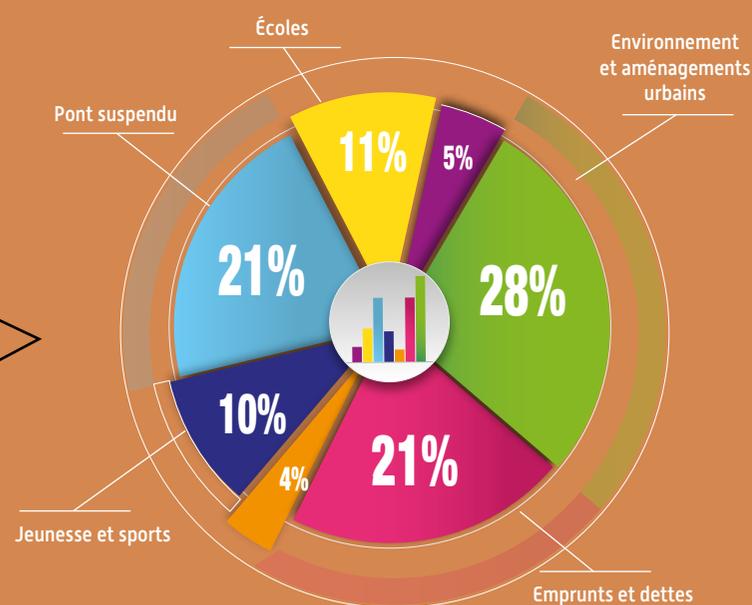
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

Atténuation de charges	37 300 €	1 %
Produits des serv. dom. et ventes	229 150 €	3 %
Impôts et taxes	4 589 842 €	71 %
Dotations et participations	1 578 117 €	24 %
Autres produits de gestion courante	50 000 €	1 %



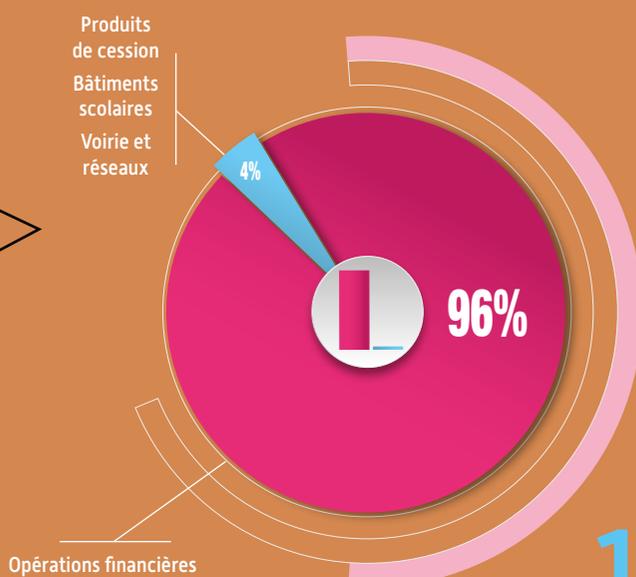
Dépenses d'investissement 2021

Environnement et aménagements urbains	784 543 €	28%
Emprunts et dettes	590 877 €	21%
Services généraux / administration	96 000 €	4%
Jeunesse et sports	274 855 €	10%
Pont suspendu	592 800 €	21%
Écoles	311 500 €	11%
Maison de santé - défense incendie	137 000 €	5%



Recettes d'investissement 2021

Opérations financières	3 345 424 €	96 %
Produits de cession - Bâtiments scolaires Voirie et réseaux	154 000 €	4 %



COMPRENDRE LE MÉCANISME BUDGÉTAIRE EN COLLECTIVITÉ

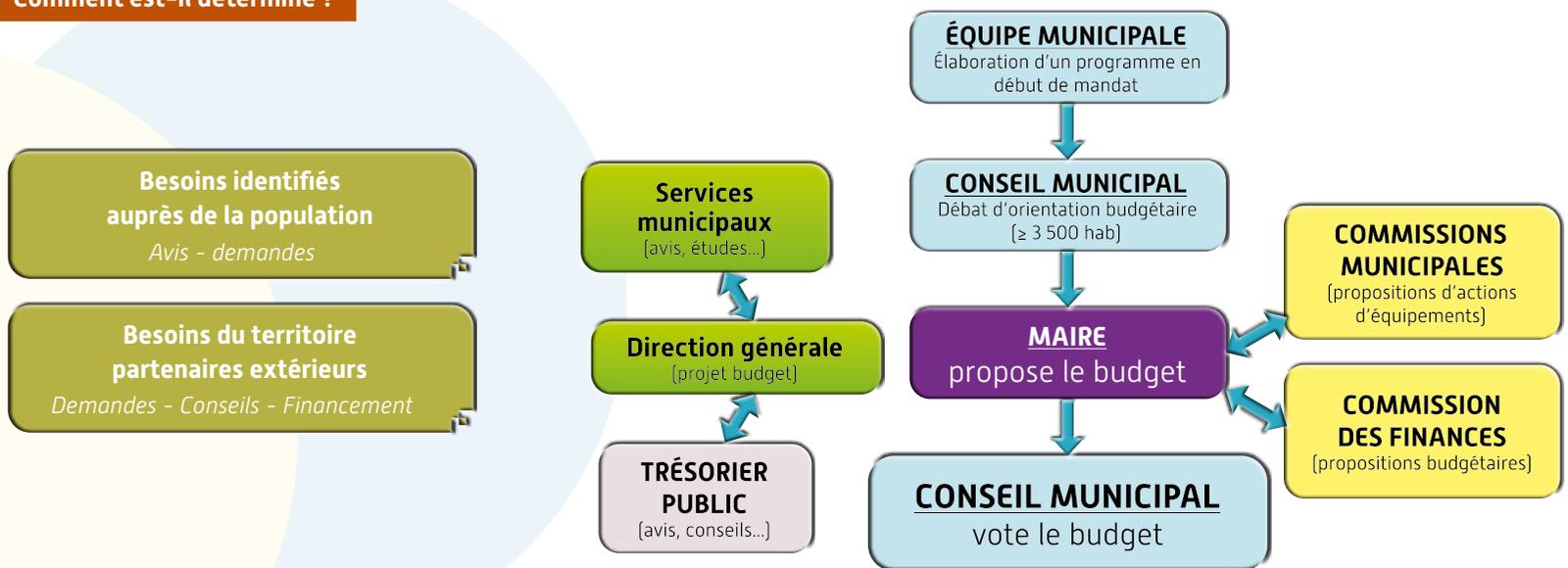
Le **budget** est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la ville et détermine les moyens qui sont envisagés pour leur mise en œuvre.

La mise en place d'un budget communal est l'aboutissement d'un processus complexe et long. Il associe à la fois plusieurs instances communales :

- Les services municipaux font remonter les besoins de fonctionnement.
- Les différentes commissions composées d'élus font des propositions d'investissement ou de projets d'équipement.

Le budget est ensuite préparé par la directrice générale des services en concertation avec la commission des finances pour que le maire le propose au conseil municipal.

Comment est-il déterminé ?



Le budget de la commune de Tonnay-Charente a été voté par délibération en date du 16 mars 2021 après un débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 26 janvier 2021

Une fois voté, le budget devient le document de référence, il fait office d'autorisation des dépenses et des recettes qui ont été initialement identifiées par des lignes budgétaires associées. En cours d'année il est possible, si besoin, d'apporter des modifications au budget prévisionnel (besoins imprévus, surcoût d'un chantier...). Ces « décisions modificatives » sont, elles aussi, validées par une délibération du conseil municipal.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune de Tonnay-Charente est riche de son tissu associatif qui compte une cinquantaine d'associations. La municipalité a toujours voulu les accompagner en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions. Chaque année, une quarantaine de subventions permettent d'apporter un soutien financier à des activités qui participent au lien social indispensable à toute commune.

Les associations éligibles peuvent formuler deux types de demande et cumulables :

- Les subventions annuelles de fonctionnement : ce sont des aides financières de la commune à l'exercice de l'activité ou des activités courantes de l'association.
- Les subventions dites exceptionnelles : ces subventions peuvent être demandées pour la réalisation d'une activité spécifique ou pour une opération particulière prévue dans l'année.

Pour être éligible, l'association doit :

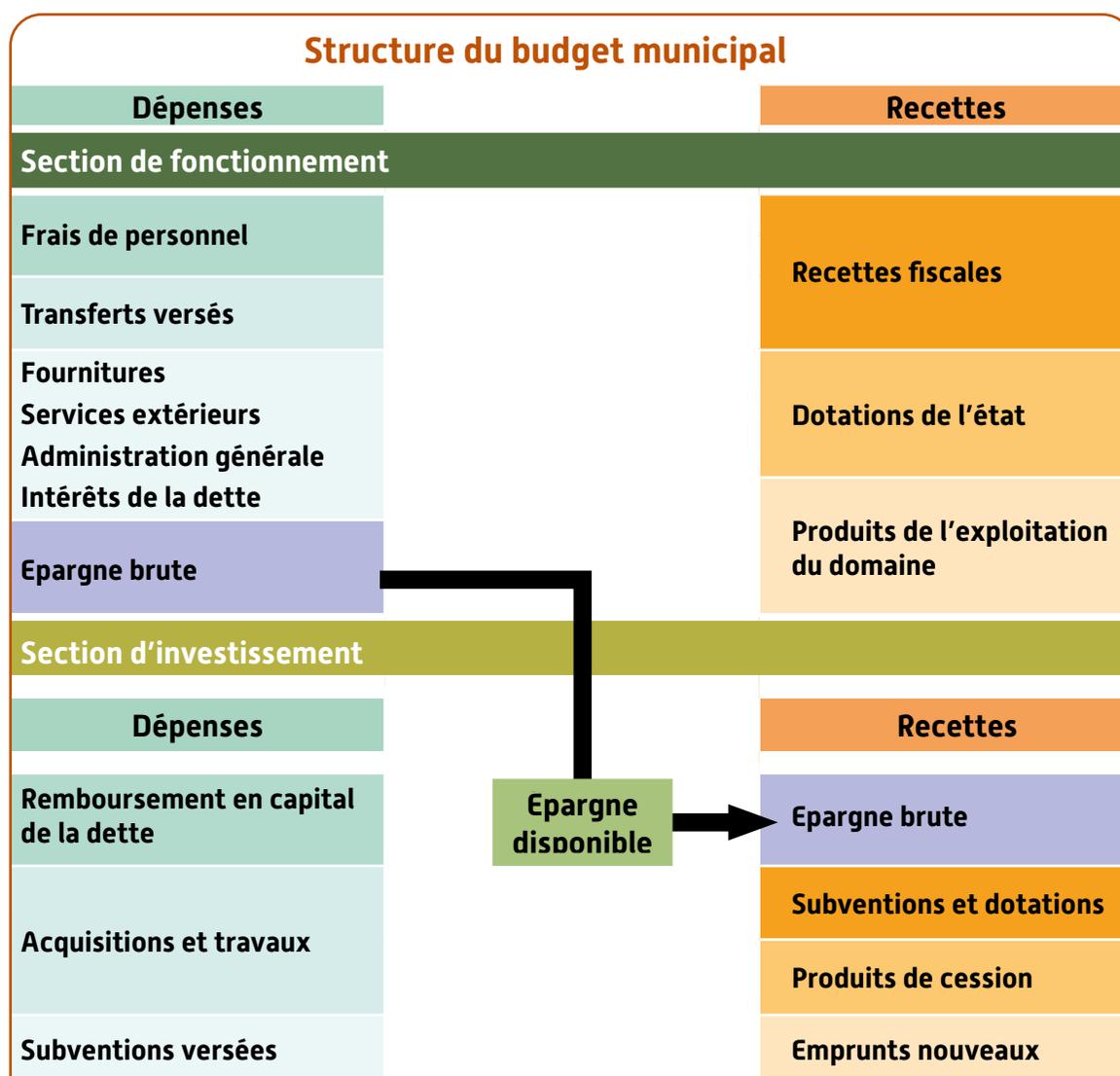
- Être une association dite loi 1901 et déclarée en Préfecture,
- Disposer d'un numéro SIRET
- Avoir son siège social au sein de la commune et participer à son rayonnement et à la vie locale.

Un budget sur le principe de l'équilibre

Le budget est divisé en 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chaque section doit être présentée en équilibre, c'est-à-dire que le total des prévisions de dépenses doit être égal au total des recettes envisagées sur chacune des sections.

Tous ces équilibres sont fragiles, et ils dépendent en grande partie des orientations prises par l'État notamment en ce qui concerne les dotations, mais aussi des budgets que l'État, la Région, le Département et la CARO peuvent ou non mettre dans les diverses subventions auxquelles la commune pourrait prétendre pour tous les types d'investissement.

Après clôture de l'exercice budgétaire, toutes les dépenses et recettes réelles sont reprises pour établir le compte administratif. C'est ce compte qui permettra l'affectation du résultat de l'année précédente au budget investissement prévisionnel. Ainsi, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement c'est-à-dire la capacité de la collectivité à financer elle-même ses nouveaux projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt ainsi qu'à la prise en charge du remboursement des emprunts en cours.



Les associations à but politique ou religieux ne peuvent prétendre à une subvention d'une collectivité locale.

Chaque année, l'association est tenue de faire la demande sur le formulaire spécifique de la mairie de Tonny-Charente, disponible auprès du secrétariat en fin d'année civile.

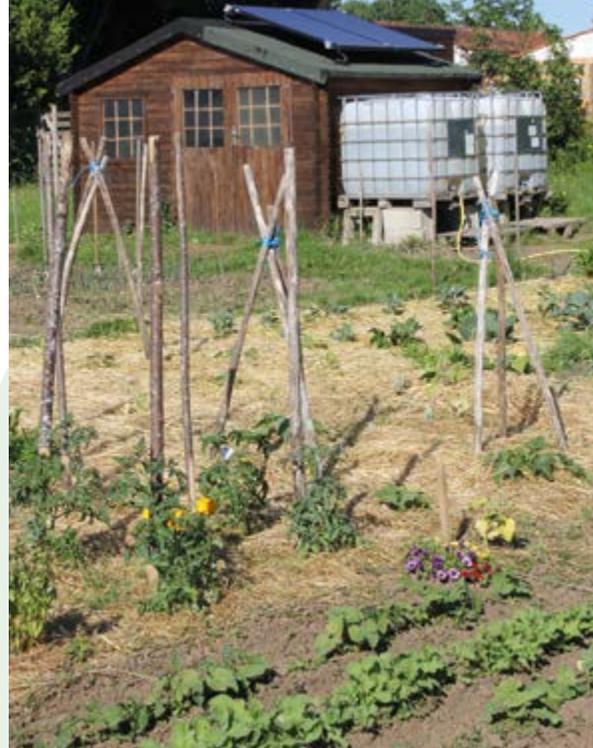
Tout dossier de demande de subvention doit être composé de documents indispensables pour évaluer l'activité de l'association et juger de la pertinence de la demande : Budget prévisionnel, nombre d'adhérents, activité de l'année passée et projets pour l'année N+1, etc. L'ensemble doit être déposé, sauf cas exceptionnel, au plus tard mi-janvier, afin d'être pris en compte avant que le budget de la commune ne soit voté. Chaque demande de subvention fait l'objet d'un examen préalable par les commissions (principalement les commissions : affaires scolaires, sport et santé, culture et animation, affaires sociales). L'ensemble des décisions sera proposé au Conseil municipal.

Un courrier de notification de la subvention est adressé au bénéficiaire, après le vote du Conseil municipal octroyant la subvention. C'est ensuite que les services procèdent au versement de la subvention par virement sur le compte bancaire de l'association.

L'association bénéficiaire doit faire mention du soutien de la commune de Tonny-Charente par tous les moyens de communication dont elle dispose. Pour toute utilisation d'éléments de la charte graphique, notamment le logo de la commune, l'association doit faire une demande en mairie, à chaque fois qu'elle désire les utiliser.

Toute association bénéficiant d'une subvention communale doit informer dans un délai d'un mois, par courrier, la commune de Tonny-Charente, de tout changement important (modifications de statuts, de composition de Bureau, de fonctionnement...).

DES JARDINS FAMILIAUX À TONNAY-CHARENTE



La commune de Tonnay-Charente accueille aujourd'hui deux jardins familiaux. Le premier, inauguré en septembre 2016, est situé dans l'enceinte de l'IMPRO et propose 8 parcelles de 25 à 75 m². L'autre, installé un an plus tard, à La Varenne (rue des Tilleuls), est constitué de 15 parcelles d'une superficie allant de 50 à 100 m². La ville de Tonnay-Charente a installé dans le jardin de la Varenne deux cabanes pouvant abriter le matériel dont une est dotée de panneaux photovoltaïques pour une autonomie en électricité. Plusieurs réservoirs complètent cet équipement. La totalité des parcelles sont aujourd'hui occupées par des particuliers, preuve du succès de cette initiative et d'une réponse à une attente de la part de la population. Une partie des terrains est réservée à des scolaires (École maternelle Plaisance et école Sainte-Anne) ainsi qu'un carré potager à vocation pédagogique sous la houlette de l'association Jardinot.

En effet, la gestion, la logistique et l'animation / Formation de ces jardins familiaux sont assurées par cette association née en 1942 à l'initiative de cheminots. L'esprit de cette association est la convivialité, le sens du partage, la camaraderie au sein de ces jardins qui favorisent un certain sens de la sociabilité. Ainsi le comité Aunis (276 adhérents) assure la gestion administrative, la logistique et l'animation et formation au sein des jardins de Tonnay-Charente. Ce dernier point est en effet important car l'association milite en faveur d'un accompagnement sans contrainte des nouvelles pratiques culturelles plus éco-responsables et au

développement de la permaculture. Par de la pédagogie, elle propose des solutions alternatives et une meilleure compréhension des espèces végétales : comment protéger les plantes dans le respect de la nature, comment planter en tenant compte de l'exposition, de l'emplacement et de l'association entre espèces.

Cela se traduit par des animations régulières à Tonnay-Charente. Une démonstration de taille des arbres fruitiers a été organisée le 13 février dernier dans le verger communal situé au parc de la Varenne. Une demi-journée découverte de la permaculture par la technique du jardinage en lasagnes s'est également tenue le 29 mai dernier.

L'adhésion (25,50 €) est ouverte à tous. Elle permet de recevoir une revue « la vie du jardin » tous les deux mois, de bénéficier de la gratuité des animations, de bénéficier de Graine de troc (grainothèque partagée) et d'accéder à une future plate-forme web nationale qui donnera des conseils de jardinage.

Présidence : Marie-Christine Hémono. Référent jardins familiaux de Tonnay-Charente : René Rousseau.

<http://www.jardinot.fr/>

jardinot@jardinot.fr

<https://www.facebook.com/assojardinot>

 Le projet des jardins partagés a reçu le soutien des fonds européens.





©Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

LE MÉTHANISEUR DE BORDS ET LA GESTION DES DÉCHETS VERTS DE LA COMMUNE

Les terrains de sport du plateau d'Archiac et le parc de la Varenne produisent environ 120 tonnes de déchets (produits de la tonte).

Alors que faire pour revaloriser cette matière organique, tout en respectant l'environnement !

Plusieurs solutions existent :

Le compostage ou la méthanisation.

Qu'est-ce que la méthanisation :

C'est l'utilisation d'un processus biologique naturel qui transforme la matière organique, pour produire à la fois de l'énergie renouvelable et un résidu pouvant servir de fertilisant des sols et des cultures.

Tout près de chez nous sur la commune de Bords une unité de méthanisation existe (exploité par un agriculteur). Celui-ci accepterait de traiter nos déchets (tonte des espaces verts uniquement). Seul le transport serait à notre charge. Le biogaz obtenu lui revenant.

Après récupération du biogaz, les résidus sont épandus sur ses terres, ce qui réduit considérablement l'utilisation d'engrais chimiques.

La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles étant l'affaire de tous.

Il est important que la collectivité soit un peu plus vertueuse et trace le chemin que chacun d'entre nous se doit de suivre.



BUDGET PARTICIPATIF, UNE MISE EN PLACE POUR LA RENTRÉE 2021

Lors de la précédente édition du bulletin municipal, la population de notre commune avait été sollicitée pour participer à la mise en place du premier budget participatif. Suite aux candidatures reçues, la commission, composée de huit membres élus au sein du conseil municipal et de 7 habitants, a commencé à travailler pour établir un règlement.

Voici les grandes lignes de cette participation citoyenne :

Qui peut déposer un projet ?

Tous les habitants à partir de 11 ans et les associations domiciliées sur notre commune.

Quel projet ?

- Qu'il soit d'intérêt général
- Qu'il relève des compétences de la commune de Tonnay-Charente
- Qu'il soit localisé sur la commune de Tonnay-Charente
- Que sa mise en œuvre ne dépasse pas 15 000 €
- Qu'il ne génère pas ou peu de frais de fonctionnement
- Que les bénéfices générés par son usage ne soient pas privatisés
- Qu'il soit compatible avec les orientations du Conseil Municipal

Les grandes phases du budget participatif :

- du 15 septembre au 15 octobre : dépôt des candidatures
- du 15 octobre au 15 novembre : concertation et échanges avec les porteurs de projet
- 1er janvier au 31 janvier : choix des projets par la population

Des fiches projets seront bientôt mises à votre disposition pour y participer.



Un agent est en arrêt maladie

LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Ce sont les artisans du décor végétal de la ville, nous les voyons ou pas, mais nous remarquons le fruit de leur travail, les 9 agents du service des espaces verts, œuvrent au quotidien pour garder notre cadre de vie agréable et harmonieux.

Le service est organisé ainsi :

Madame Baudet encadre l'équipe, elle s'occupe de faire les plannings, les devis, l'approvisionnement, le contrôle avec Vivractiv et divers déplacements.

- Fleurissement jardinières, suspensions et massifs floraux : 3 personnes
- Entretien des espaces verts, massifs arbustifs, désherbage manuel, taille, élagage des arbres, tonte, et créations paysagères : 4 personnes et 2 saisonniers
- Cimetière, jardins partagés, et parc de la Varenne : 1 personne [et l'équipe selon les besoins]
- Stades et bâtiments : 1 personne

Le service se projette toujours une saison à l'avance :

- en octobre pour les plantations du printemps
- en juin pour les plantations d'hiver

Les projets sont réfléchis et élaborés au sein de l'équipe, en fonction des plantes, des dominantes de couleurs et des volumes choisis, et les commandes sont passées après validation.

Tous les 2 ans, un thème est choisi, et toute l'équipe réfléchit à des créations originales, pour élaborer des installations, parfois avec l'aide du service technique. Les thèmes récents : le jeu, le recyclage, le thème de la fête de la Charente, les abeilles, l'Afrique...

Une fois les plantations faites il faut les entretenir, désherber, arroser... L'arrosage automatique est installé sur 3 sites.

Au centre ville, l'eau des puits du complexe et de l'église, permet d'arroser les jardinières au tuyau [citerne remplie emmenée dans un camion.]

La saison de la tonte est très intense au printemps, certains quartiers sont aussi entretenus par Vivractiv.

Le travail de l'équipe évolue, il faut continuellement anticiper les créations avant même de terminer les projets en cours, mais être à la fois les artisans, concepteurs et bâtisseurs est motivant et donne du sens à leur métier.

En 2016, La FREDON, [organisme professionnel agricole veillant à l'utilisation des produits phytosanitaires] a réalisé un AUDIT au sein du service.

Notre ville a reçu le label Terre Saine, s'engageant ainsi à tendre vers le zéro pesticide.



Réaménagement du quai Auriol avec des massifs arbustifs



UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À TONNAY-CHARENTE

Après le départ de Fabien Brulay, la ville de Tonny-Charente a recruté Madame Laëtitia Gay qui a pris ses fonctions le 1^{er} juin en mairie.

Elle occupait le même poste à Saint-Chéron [91], commune de taille similaire à Tonny-Charente et située dans la Grande Couronne de Paris. On y constate beaucoup de ressemblance avec notre commune : mi-rurale, mi-urbaine ; une population de 5000 habitants environ avec une pression immobilière en raison de la proximité avec Paris, un effectif d'agents assez proche.

Auparavant, Laëtitia Gay a travaillé successivement au syndicat rivières et assainissement puis au Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères. Un parcours qui concerne principalement l'environnement et les métiers du cycle de l'eau pour lesquels elle a reçu une formation.

Elle a choisi de venir en Charente-Maritime car elle connaît bien et apprécie particulièrement ce département, notamment l'île d'Oléron où elle passait chaque année ses vacances dès sa plus jeune enfance.

Maman de deux enfants, elle a posé ses valises dans une commune voisine au sein du territoire de la CARO.

En dehors de l'opportunité d'un poste qui permettait de s'installer dans un département attractif, elle apprécie la commune de Tonny-Charente pour son cadre de vie agréable et les perspectives de développement d'une ville en pleine transition.

Elle sera à la tête de 86 agents dans les domaines administratif, technique et des écoles. Elle aura également à accompagner les grands projets de la commune : Pont suspendu, maison de santé... mais également les programmes d'entretien des infrastructures de la commune : voirie, équipements sportifs, écoles, espaces publics...

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre belle commune.

DÉPART DE FABIEN BRULAY

Le Directeur Général des Services a quitté la collectivité le 1^{er} avril 2021. Monsieur le maire nous fait part de son départ.

"M. Fabien BRULAY, arrivé en Mars 2017, comme Directeur Général des Services de la Commune, nous a quittés pour se rapprocher de son lieu de résidence et faire profiter de ses connaissances à une collectivité de la Communauté de l'Agglomération Rochelaise.

J'ai eu le privilège de travailler au quotidien avec lui et croyez-moi ce fut une belle expérience car derrière l'homme se trouve un professionnel d'une extrême compétence, totalement impliqué dans ses missions.

J'ai pu avec lui entre autre, ouvrir une nouvelle organisation des services de la Commune qui se poursuivra dans les mois qui viennent afin de rendre le plus efficient possible nos services et bonifier leurs missions envers l'ensemble de la population tonnacquoise.

Fabien Brulay a placé le niveau d'exigence et de professionnalisme, très haut mais j'ai la conviction que Mme Laëtitia GAY qui va lui succéder à compter du 1er juin, saura relever le challenge dans la continuité du sillon qu'il a tracé...

Fabien Brulay possède une qualité rare, il a su allier instruction et intelligence pour accompagner ses élus et en faire profiter ses Agents.

Nous avons perdu, un Directeur hors-pair à qui je souhaite le meilleur tant professionnellement que personnellement mais pour ma part, je conserve un Ami...

Avec tous les remerciements de l'ensemble de l'équipe municipale."

Eric AUTHIAT.



BIRUK BEKELE, UN ENTREPRENEUR TONNACQUOIS



Peux-tu te présenter et nous dire ce qui t'anime ici à Lussant et à Tonnay-Charente ?

Je m'appelle Biruk BEKELE. Je suis né en 1994 et j'ai grandi en Éthiopie. Je suis arrivé en France à 11 ans, en 2005 et j'habite à Tonnay-Charente depuis 2006. J'y ai commencé ma scolarité puis j'ai poursuivi au Lycée Merleau Ponty à Rochefort. Avec un BAC ES, j'ai pu m'inscrire à l'IAE de La Rochelle – Ecole Universitaire de Management – pour obtenir une licence.

Et aujourd'hui, tu as créé ton entreprise, comment a germé ce projet?

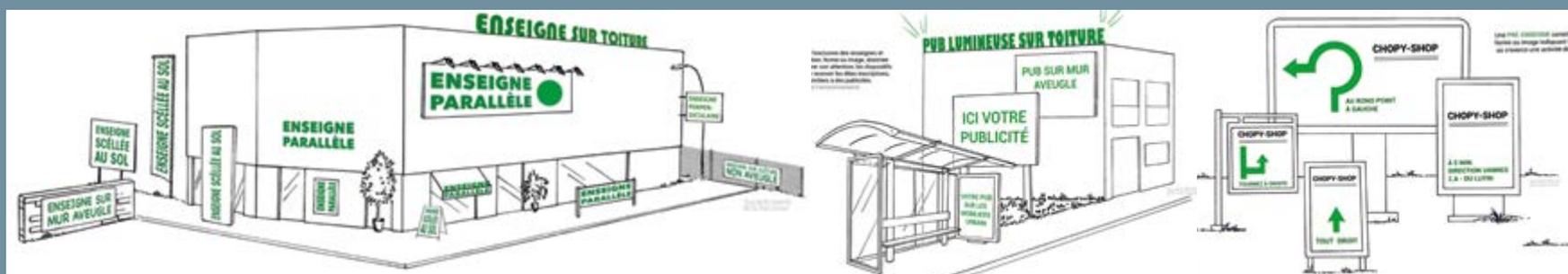
J'ai toujours eu l'envie d'entreprendre et de créer un projet qui lie mes deux cultures, l'Éthiopie et la France, c'est important pour moi.

J'étais en deuxième année et je rentrais chez mes parents le week-end. Un dimanche soir, mon père me dit : « Biruk, pourquoi tu ne te lanceras pas dans le Teff ? »

Le Teff est une céréale endémique d'Éthiopie avec laquelle on fait de la farine pour faire des galettes, des crêpes ou du pain. De haute teneur en fibre, en fer et en magnésium, ces farines sont surtout 100% sans gluten. Je connais très bien cette céréale, j'en ai mangé toute mon enfance !

En rentrant à La Rochelle, j'ai commencé à réfléchir à cette idée et c'est en troisième année que je l'ai proposée à mon professeur, François MANO. Celui-ci m'a poussé à créer mon Auto-entreprise en m'assurant d'être

LA RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)



Le Règlement Local de Publicité (RLP) est le seul document réglementaire qui régit les publicités, les enseignes et les pré-enseignes. Ce document de planification permet à la commune de protéger le cadre de vie en adaptant la réglementation nationale (Code de l'Environnement) à chaque spécificité locale.

La ville de Tonnay-Charente a choisi d'élaborer un RLP afin de :

- Préserver le cadre de vie et respecter les équilibres entre environnement et publicité tout en permettant la visibilité des entreprises ;
- Protéger les paysages, notamment au regard de la présence de Tonnay-Charente dans le périmètre du Grand Site « Estuaire de la Charente et arsenal de Rochefort » ;
- Promouvoir les sites naturels (fleuves, marais...) et le patrimoine bâti ;
- Planifier et organiser la publicité sur le territoire communal ;
- Lutter contre la pollution visuelle et encourager les économies d'énergies ;
- Mettre en adéquation les règles d'affichage avec les impératifs de sécurité routière.

L'élaboration du RLP comporte plusieurs étapes et notamment un travail de terrain qui permettra d'observer la qualité des publicités, des enseignes et des pré-enseignes sur le territoire. L'objectif étant ensuite de travailler à la mise en place de règles locales appropriées et en cohérence avec les enjeux de la commune.

Ce travail d'inventaire a été réalisé au mois de juin. Il servira de base pour les mois à venir pour une concertation courant septembre et octobre avec les acteurs économiques de la commune et ses habitants.

Dans le cadre de ce projet, vous pourrez poser vos questions, faire part de vos remarques ou simplement vous renseigner sur la thématique de l'affichage publicitaire.

Toutes les informations sur le projet seront mises à disposition du public en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la ville : <http://www.tonnay-charente.fr/>

Afin de recueillir vos avis, seront mis à disposition à la rentrée :

- Un registre papier en mairie dématérialisé [jours et horaires habituels d'ouverture] ;
- Une adresse mail pour transmettre vos remarques dématérialisées : urbanisme@tonnay-charente.fr

Et vous serez prochainement informés des dates de réunions de concertation.

mon tuteur pendant deux ans pour faire découvrir en France le Teff sous forme de farine. Grâce à cet appui précieux, j'ai donc créé la société et la marque BHA – BEKELE HUBE ADAMA en 2018 dans le but de vendre cette farine sur le marché français.

Et d'où vient ce nom BHA ?

BEKELE HUBE, c'est mon nom de famille et ADAMA, ma ville de naissance en Éthiopie.

Pourquoi le Teff ?

En Europe, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les pays qui en consomment le plus et avec l'Espagne, ils en produisent aussi. En France je n'ai que deux concurrents qui transforment la céréale issue d'une agriculture biologique, un seul, « Moulin des Moines », vend dans des magasins bios. Il est présent partout en France mais ce n'est pas son produit phare. Cela me confortait dans l'idée qu'il y avait un marché à prendre avec un produit et un pays que je connais. De plus, mes produits répondent à une volonté de changer ses habitudes alimentaires : Vegan, végétarien, diabétiques ou simplement curieux. Nos farines s'adaptent à tous les régimes !

Et donc tu t'es lancé pour de bon en 2019 ?

A l'origine, je voulais importer la céréale d'Éthiopie pour la transformer en France, ce qui est très compliqué car le Teff est une des plus petites graines de céréale du monde et sa transformation nécessite des moulins spécifiques. Du coup, je me fournis en Espagne, le plus proche, où la céréale est cultivée

tout en s'assurant de sa qualité. Je commence avec une céréale conventionnelle, non biologique, c'était plus simple pour débiter.

Ensuite tout s'est enchaîné :

la communication, le packaging, la commande de farine, l'ensachage et la commercialisation où j'ai démarché la grande distribution et les épiceries fines locales.

Et quel est ton objectif aujourd'hui et pour demain ?

Mon objectif est de pouvoir trouver des financeurs pour me développer. Mon rêve serait de pouvoir recréer le lien avec l'Éthiopie en me fournissant là-bas, créer un commerce équitable et ainsi participer au développement du cadre de vie des habitants d'Éthiopie par le travail de leur propre céréale.

Où peut-on trouver la farine de BHA ?

On en trouve au Super U ou chez Cendras à Tonnay-Charente et dans la vingtaine de point de vente en Charente-Maritime et bien d'autres prochainement.

<http://bekele-ha.fr/>



A

B

C

D

E

F

G

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Notre pays va être confronté dans les années à venir à deux grands enjeux énergétiques : réduire drastiquement ses émissions de CO2 pour limiter le réchauffement climatique (en signant l'Accord de Paris, les pays se sont engagés à limiter l'augmentation de la température moyenne à 2°C, et si possible 1,5°C, et sécuriser ses approvisionnements face à la raréfaction des énergies fossiles).

Pour atteindre de tels objectifs, un plan de travaux d'économies d'énergie est indispensable. Face à ce contexte, la commune de Tonnay-Charente a souhaité procéder à la réalisation d'audits énergétiques de son patrimoine bâti (gymnases, écoles, complexe, mairie dans un premier temps).

Elle a confié cette mission au cabinet Effilios (situé à Poitiers) qui a commencé à l'école élémentaire Plaisance. Cette dernière représente un ensemble bâti imposant et énergivore. Ces audits s'ajoutent au changement des fenêtres déjà réalisés à l'école primaire pour garantir de meilleures conditions d'éducation à nos écoliers Tonnacquois. L'école maternelle Archiac et le Complexe sont les prochains sur la liste.

Par ailleurs, la commune s'est associée à la Communauté d'agglomération de Rochefort et aux communes de Soubise, Echillais, Fouras les Bains et Muron afin de mutualiser nos moyens pour développer des projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles dans nos bâtiments publics. Ce programme appelé SEQUIOA et piloté par le FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), existe pour soutenir les collectivités dans leur volonté d'accélérer la transition énergétique et dynamiser ainsi la commande publique.

Il confirme le proverbe Africain que « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

SUR LES QUAIS

Depuis jeudi 3 juin, vous pouvez venir prendre une glace «Sur les quais» de Tonnay-Charente. En effet, Anne vous accueille sur la terrasse en bois aménagée à cet effet de 15h00 à 19h00 du mardi au samedi et le dimanche de 11h00 à 19h00.

Des tables à l'ombre de parasol, des tonneaux mange-debout et même des chaises adaptées aux plus petits vous attendent

pour déguster des glaces artisanales (sorbets ou crèmes glacées) ou des gaufres. Et pour accompagner le tout, des boissons : sodas, café, thé, jus de fruit bio et même du kéfir.



UN NOUVEAU RESTAURANT

L'ancien restaurant « La Petite gabare », quai Auriol Roy-Bry, a changé de propriétaire mais également de nom. Il s'agit du «Le Valontaine» qui vient d'ouvrir depuis la mi-juin de cette année et dispose non seulement d'une salle mais également de deux terrasses dont une avec vue unique sur le pont suspendu et la Charente. M. et Mme Clairambeault proposent deux types de menus. Un menu du jour sur ardoise qui privilégie une cuisine familiale dont les plats seront composés à partir de produits locaux et selon les arrivages et le marché du jour. Le restaurant propose également des plats italiens à la carte et dispose d'un poste à pizza. Le pizzaiolo Antoine propose une dizaine de pizzas sur pâte napolitaine agrémentées de légumes issus du circuit court. En dehors des repas, vous pourrez profiter des terrasses pour prendre un verre et profiter d'un bar à cocktails dont la carte pourra varier également selon les arrivages.

Enfin, il est prévu quelques soirées musicales qui compléteront l'ambiance de ce nouveau restaurant.

L'établissement est ouvert tous les jours midi et soir jusqu'à fin septembre à partir de 10h00 et sera fermé uniquement les lundis et mardis soir à partir du mois d'octobre.



LITTLE ITALIE : PIZZAS À EMPORTER

Depuis le 1^{er} mars de cette année, Damien Dudognon, tonnacquois de souche, a repris la Strada pour une offre tout à fait nouvelle de pizzas à emporter. Little Italie vous propose un tour du monde en 14 pizzas. À côté d'assortiments classiques, Damien vous suggère ses propres créations : Camembert, Truite, Brunch et la fameuse Milanette (en hommage à sa fille Mila). Vous pouvez composer à votre guise avec des tailles différentes (31 cm de diamètre ou les Nino de 16 cm) ; une base au choix à la tomate à la crème ; une forme pizza ou calzone ; le tout avec une pâte à pizza à la napolitaine.



Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi :
service du midi 11h30 – 14h30 ;
du soir 18h30 – 21h30

Vendredi, samedi, dimanche :
service du midi 11h30 – 14h30 ;
du soir 18h30 – 23h00

Fermé le mercredi.

www.littleitalietonnay-charente.eatbu.com

UNE NOUVELLE POISSONNERIE : L'OCÉAN

La poissonnerie OCÉAN FRAÎCHEUR déjà installée sous Les Halles de Rochefort vient d'ouvrir ses portes à la ZAC de la Varenne à Tonnay-Charente en juin de cette année.

Du mercredi au samedi, de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h, vous trouverez les poissons des petits bateaux issus des criées locales: la côtelinière, La Rochelle... Julien Néraudeau sélectionne personnellement les poissons auprès de certains pêcheurs sans intermédiaires. Cette poissonnerie possède un vivier qui permet d'assurer une fraîcheur optimale des coquillages et crustacés. L'équipe vous propose des plateaux de fruits de mer à partir de 16 €. Les fruits de mer, langoustines, bulots, crabes, sont cuits sur place dans leur laboratoire. Chaque semaine, Océan Fraîcheur vous propose un plat cuisiné maison. Une carte de fidélité est même proposée à chaque client.

 @Océan-Fraicheur



**Tonnay
avance**
Gauche Plurielle



Les élus de Tonnay-Avance sont plus que mobilisés pour améliorer le quotidien des Tonnacquois(es) qui connaissent actuellement un avenir incertain.

En effet, la crise sanitaire que nous connaissons tous a laissé des traces dans notre société et va impacter certainement notre quotidien : augmentation du chômage et par conséquent la précarité, un pouvoir d'achat attaqué, un accroissement des inégalités...

A l'heure de la rédaction de cette expression, les élections départementales et régionales ne sont pas encore passées et nous espérons que la participation sera à la hauteur des enjeux. L'actualisation des listes électorales montre une augmentation des inscrits relativement faible par rapport à la démographie actuelle de la ville. S'agit-il d'un problème d'inscription sur les listes mais aussi un manque de motivation des électeurs ?

Nous savons que l'abstention favorise les extrêmes de tout bord avec leur intolérance ce qui est un danger pour la démocratie. Cette dernière, garantie par les lois de la République et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, reste notre ligne de conduite quotidienne comme vous pouvez le constater dans notre gestion de la ville et dans notre comportement avec les citoyens.

Nous sommes convaincus que l'échelon communal est le plus à même de maintenir une relation forte entre ces valeurs de citoyenneté, de démocratie, avec nos concitoyens. Il s'agit de les mobiliser pour participer à la « vie de la cité », c'est-à-dire la politique dans le sens noble du terme.

C'est pour cette raison que nous avons voulu mettre en place un budget participatif. Nous demandons aux tonnacquois(es) de faire des propositions pour réaliser un projet qui leur tient à cœur. Par l'ouverture de la commission municipale en charge du projet à des habitants de la ville, nous leur permettons de s'impliquer dans l'action communale et de comprendre son fonctionnement.

L'expérience de la Grande Enquête lancée en fin d'année a recueilli un écho très favorable auprès de la population par le nombre de retours. Nous sommes ravis que cet échange, via un questionnaire, permette de maintenir un lien entre élus et citoyens. Il faut maintenant transformer l'essai.

Le soutien aux associations tonnacquoises a toujours été au centre de nos préoccupations. Elles sont de véritables laboratoires de participation citoyenne en dehors du rôle social qu'elles peuvent jouer au sein de la commune.

Nous avons besoin de l'investissement de nos concitoyens car c'est ensemble que nous devons construire la commune de demain, nous voulons travailler avec vous pour répondre à vos attentes.

Cette collaboration est d'autant plus évidente que nous sommes certainement à un tournant de l'histoire de la ville.

Celle-ci est de plus en plus attractive grâce à nos réalisations depuis plusieurs années, et des réflexions sont en cours pour continuer à offrir un cadre agréable aux nouveaux habitants.

Un bel exemple est le renouveau du marché dominical. Le contexte sanitaire a transformé les habitudes de nos concitoyens (achats de produits locaux, renforcement de la proximité sociale,..) et ce lieu de vie devient une expérience de cohérence sociale. Nous avons travaillé et nous continuons à travailler pour le pérenniser et aboutir à un vrai succès.

En parlant d'avenir, le rôle d'élu est de réfléchir à ce que sera la ville de demain mais aussi celle d'après-demain. Le travail en faveur des générations futures est également notre priorité. Preuve en est l'engagement de plusieurs travaux importants d'amélioration des bâtiments du groupe scolaire. L'ouverture du Budget Participatif aux jeunes de plus de 11 ans permet de les sensibiliser à l'action citoyenne. Nous sommes également engagés dans un processus de transition énergétique, indispensable pour transmettre aux générations futures une planète toujours accueillante.

Comme vous pouvez le voir, l'engagement, la diversité, la tolérance pour nos concitoyens restent nos motivations quotidiennes pour un mieux vivre actuel et futur des tonnacquoises et des tonnacquois.

Liste TONNAY-AVANCE, majorité municipale

Tonnamy Ensemble

Encore quelques mois et peut-être pourrons-nous parler de l'après COVID ?

Rien n'est moins sûr si l'on considère qu'à l'aube de ce troisième déconfinement trop de citoyens se sentent libres de toute contrainte.

Nous l'avons déjà dit, cette maladie nous touche tous de près ou de loin et doit nous amener à des mesures restrictives de notre plaisir d'être ensemble. Restons vigilants car cet épisode sanitaire de notre vie n'est pas encore clos.

Pour ce qui est du travail en Mairie : nous vivons toujours à bonnes distances de l'autorité absolue du noyau dirigeant ou plutôt nous sommes gardés à l'écart.

À l'écart d'informations mais également de consultations de projets où l'intérêt collectif vient s'opposer à l'intérêt individuel du citoyen.

Il est de l'intérêt d'un Maire de s'appuyer sur son conseil municipal avant de prendre des décisions. Ne pas agir dans ce sens ne peut que conduire les conseillers [tous les conseillers] à des votes sans connaissance totale des tenants et aboutissants des dossiers.

Si cela arrive une fois, ce n'est qu'une erreur matérielle. Plus d'une fois ne peut provoquer que de la suspicion.

Lors de la campagne municipale nous n'avons pas été entendus en termes d'insécurité !

Pourtant que de sirènes de pompiers, de police viennent nous rappeler la présence de dangers dans nos rues, nos campagnes...

Que se passe-t-il vraiment à TONNAY-CHARENTE ?

Nous sommes à votre écoute. À tout instant vous pouvez nous faire remonter : des informations, idées, remarques, soit sur notre page Facebook TONNAY ENSEMBLE, soit par téléphone 06 25 15 38 36.

N'hésitez pas ! ***C'est Ensemble que notre commune redeviendra sereine.***

L'équipe de TONNAY ENSEMBLE

FESTIVAL DES AVENTURIERS

organisé par : « Trois Enfants Autour du Monde »

Vendredi 8, samedi 9 & dimanche 10 octobre 2021 à Tonnay-Charente (salle des fêtes)

RETOUR AU PANAMA

LES ROUTES DE LA SOIE

LES AMERIQUES A VELO

AVEC LES GAUCHOS

DE LA TRAVERSEE DE LA HIMALAYA

Films, Conférences, Stands, Expositions, Rencontres, Repas exotique

INFOS & Résa : www.periple.org
05.16.84.08.54

LES 37

JEUDIS À QUAIS

à TONNAY-CHARENTE

08 ET 22 JUILLET

05 ET 19 AOÛT

JEUDI 08 JUILLET / RENDEZ-VOUS ELECTRO
"DJ SET" AVEC L'ELECTRO SCHOOL

JEUDI 22 JUILLET / CONCERT BLUES
"PICK ME UP" - VICIOUS STEEL

JEUDI 05 AOÛT / CONCERT POP FUNK
THE FUNKY CASUALS

JEUDI 19 AOÛT / CINÉMA PLEIN AIR
"JUMANJI - NEXT LEVEL"

ENTRÉE LIBRE DANS LA SALLE DES FÊTES, AVEC DES PARRAINÉS
COVID 19 - SOYONS RESPONSABLES - RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

WWW.TONNAY-CHARENTE.FR